

**Conseiller.s.ères présent.s.es** : Julie LEMARIE - Amaël ARGUEL - Bastien

TREMOLIERE - Mathilde SACHER - Céline BENS

**Membres excusés ayant donné procuration** : Céline LEMERCIER pour Mathilde Sacher, Liliana DELPONT pour J. Lemarié

**Membres de droit non-votants** : Nathalie Huet (Directrice du Département), Elodie Labeye (Directrice adjointe), Hélène PIERRON (secrétaire du département)

### Ordre du jour du conseil :

- 1. Vote des Relevés de Décision des 7 et 16 octobre 2025**
- 2. Vote portant sur les critères, attendus et capacités d'accueil des masters ECIT-FH et PEPSCO**
- 3. Vote sur les statuts du département PCE 2025**

#### 1. Vote des RD du 7 et du 16 octobre 2025

La Directrice demande si des remarques ou modifications sont à faire sur les RD des 7 et 16 octobre 2025.

En l'absence de telles demandes, elle soumet les RD au vote :

Votants 7	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 7
-----------	------	-----	--------	--------

Les RD des 07/10/2025 et 16/10/2025 sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

#### 2. Vote portant sur les critères, attendus, capacités d'accueil et modalité de candidature des parcours de masters ECIT-FH et PEPSCO

La directrice soumet au vote les critères, attendus et capacités d'accueil des masters ECIT-FH et PEPSCO et modalités de candidature.

- A. Parcours PEPSCO : capacité actuelle de 20 que l'on maintient en capacité totale en distinguant 18 pour la capacité MM et 2 pour la capacité hors MM et modalité de candidature par Dossier

Votants 7	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 7
-----------	------	-----	--------	--------

B.

Parcours ECIT-FH : capacité actuelle de 22 que l'on maintient en capacité totale en distinguant 20 pour la capacité MM et 2 pour la capacité hors MM et modalité de candidature par Dossier.

Votants 7	NPPV	ABS	CONTRE	<b>POUR 7</b>
-----------	------	-----	--------	---------------

Les critères, attendus et capacités d'accueil des parcours de masters ECIT-FH et PEPSCO et modalités de candidature sont adoptées à l'**unanimité** des Conseiller.s.ères votant.s.es

### **3. Vote sur les statuts du département PCE 2025**

Etant donné l'ambiguïté relative à certains points, les statuts n'ont pas été votés à la demande des conseillères et conseillers.

La séance est levée à 12h

RD établi par Nathalie Huet



*UFR de Psychologie  
Département de Psychologie  
Cognitive et Ergonomie*